



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 24 février 2026

SIA 2026 : DECOUVREZ LE TOP 5 DES EQUIPES D'ETUDIANTS LAUREATES DU 2nd CHALLENGE VIDEO TIKTOK #JEUNESDETER

L'un des temps forts de la campagne pluriannuelle #Jeunesdeter organisée par OCAPIAT, est le challenge vidéo TikTok. Ce concours invite les élèves de CFA, UFA et lycées professionnels à exprimer avec créativité leur passion pour leur formation. C'est au salon de l'agriculture que le dénouement tant attendu de cette seconde remise des prix challenge TikTok 2025 a eu lieu. 58 équipes avaient candidaté. Cinq établissements répartis sur trois secteurs sont ainsi valorisés.

Le règlement du challenge

Tous les étudiants des Centres de Formation d'Apprentis (CFA), Unités de Formation par Apprentissage (UFA) et lycées professionnels ont eu l'opportunité de participer à ce challenge en soumettant une **vidéo d'une durée d'1 minute à 1 minute 30, au format TikTok**, entre le 1^{er} mars et le 30 septembre 2025. Un jury d'experts s'est réuni pour délibérer et identifier les meilleures vidéos parmi les 58 reçues (+16 % par rapport à la première édition de 2024).



Pourquoi ce challenge vidéo TikTok #JeunesDeter

Le Challenge #JeunesDeter a été imaginé avec une ambition claire : faire connaître les formations et les métiers de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche et des cultures marines à tous les jeunes en France qui ne les connaissent pas encore ou peu. Cette année, le défi relancé aux écoles, CFA, lycées professionnels et centres de formation était simple : **créer la vidéo TikTok la plus originale pour présenter leur formation**. Ces vidéos ont été réalisées par les étudiants eux-mêmes, celles et ceux qui vivent ces formations au quotidien. Ils ont pris la parole pour expliquer leurs parcours, les métiers, les débouchés, avec leurs mots, leurs codes et leur énergie.

Jérôme Volle, le président d'OCAPIAT, a précisé lors de la remise des prix : « Le concept #JeunesDeter valorise la détermination des jeunes engagés dans nos métiers, en les positionnant comme des acteurs indispensables à un futur durable. Cette approche veut inspirer une génération désireuse de « changer les choses » à s'investir dans des métiers qui ont un impact direct sur la société et l'environnement. Le challenge TikTok #JeunesDeter s'avère un excellent moyen de présenter de manière originale les formations de nos secteurs, tout en engageant les alternants dans la promotion de leurs métiers et de leurs formations. Nos secteurs souffrent en effet d'un déficit d'image, de vocation et de main-d'oeuvre, notamment en raison de la méconnaissance de leurs atouts et opportunités. Je tiens à féliciter l'engagement et le talent des équipes lauréates ainsi que leurs établissements. »

Eloi Schneider, le secrétaire général d'OCAPIAT, a conclu la remise des prix par ces propos : « Le suspense de cette remise des prix a été très intense pour les 5 lauréats que je tiens à féliciter. OCAPIAT est ravi de récompenser le mérite et l'excellence. J'ai vu de très belles choses dans vos vidéos, de beaux messages d'attractivité sur nos secteurs, nos métiers, vos écoles. Vous pouvez être fiers de vos réalisations ! Grâce à vous, vous envoyez un message aux jeunes qui hésitent encore à s'engager dans les secteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la pêche, car ils reconnaîtront la passion que ces formations et ces métiers génèrent chez les élèves des écoles agricoles, alimentaires et de la pêche. Les challengers du concours TikTok que nous venons de récompenser sont passionnés et déterminés. Ce sont des exemples, des modèles pour les autres jeunes. »

Ce qui a marqué les trois représentantes de branches professionnelles :

Line-Edmée Larmaillard, chargée de projets orientation et promotion des métiers, département des affaires sociales, FNSEA (agriculture) : « Ce qui est important pour un jeune, c'est d'arriver à s'identifier et à se projeter, et grâce à vos vidéos, c'est possible, alors merci à vous tous d'être des Jeunesdeter ! »



Anne-Lise Leguevel, responsable du pôle emploi-formation-attractivité, affaires sociales et formation, La Coopération Agricole : « Merci à tous d'avoir réussi à montrer dans vos vidéos la diversité des métiers de l'agroalimentaire ainsi que les différents maillons de la chaîne, de la production jusqu'à la transformation, en passant par la collecte. C'est très important pour OCAPIAT et les branches de l'agroalimentaire »

Gaëlle Costiou, responsable service pêche et cultures marines, OCAPIAT : « On voit bien dans ces vidéos le panel de métiers du secteur pêche et cultures marines. Elles permettent aussi de casser les idées reçues sur nos métiers, qu'il s'agisse de la mixité ou du confort à bord. Alors bravo, car nos secteurs sont méconnus ! »

Les résultats du challenge

[Cliquer ici pour voir les 5 vidéos des gagnants](#)

N°1 / La première équipe gagnante est le Lycée agricole de Cibeins



N°2/ La seconde équipe gagnante est l'école UniLaSalle Beauvais



N°3/La troisième équipe gagnante est le Lycée de Rethel



N° 4/La quatrième équipe gagnante est le Lycée maritime St Malo



N° 5/ La cinquième équipe gagnante est le Lycée Agricole d'Yvetot





A PROPOS D'OCAPAT

Créé à la faveur de la dernière réforme de la formation professionnelle, OCAPAT est un Opérateur de compétences (OPCO) pour la Coopération agricole, l'Agriculture, la Pêche, l'Industrie Agro-alimentaire et les Territoires. OCAPAT regroupe 48 branches professionnelles représentant 187 297 entreprises employant 1,4 million de salariés au sein d'un périmètre potentiel de 228 600 entreprises. OCAPAT inscrit son action dans une logique de filière économique, complémentaire voire interdépendante.

La filière agricole recouvre la production agricole, le paysage (jardins espaces verts), la forêt, les entrepreneurs des territoires, les CUMA, les Chambres d'agriculture, etc. La filière alimentaire recouvre des secteurs variés (les Industries alimentaires, la Coopération agricole et les familles associées, le Commerce agricole). La filière pêche recouvre l'aquaculture, les cultures marines, la pêche maritime et la coopération maritime. OCAPAT couvre également les entreprises de services dans les territoires, dont les Caisses régionales du Crédit Agricole, Groupama, la MSA (Mutualité sociale agricole), les MFR (Maisons familiales rurales).

OCAPAT se caractérise par la typologie de ses entreprises adhérentes composées à plus de 98,3 % de TPE-PME (employant moins de 50 salariés) et à 91,4 % de TPE (entreprises employant moins de 11 salariés). Par ailleurs, il convient de souligner que les entreprises de 50 salariés et plus emploient 52,5 % des salariés des secteurs professionnels.

OCAPAT se voit confié par la loi des missions élargies lui permettant d'accompagner ses adhérents dans leurs projets de développement des compétences et de mobilisation des contrats en alternance. Par ailleurs, OCAPAT intervient en matière d'appui à ses branches dans leurs démarches de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et d'attractivité des métiers.

OCAPAT est également agréé en qualité de Fonds d'assurance formation pour les 6 800 travailleurs non-salariés de la pêche et des cultures marines.

En savoir plus : <https://www.ocapiat.fr/jeunes-deter/>

+ www.ocapiat.fr + <https://www.ocapiat.fr/capverslalternance/>

Contact presse / S. Defrémont - portable : 07 81 97 58 21 ou L. Jamet

email : presse@ocapiat.fr

📷 Photos sur demande par email